

Le 15 mars en grève

pour la reconnaissance concrète du rôle essentiel des assistants et assistantes sociales, conseillères et conseillers techniques de service social

Depuis plusieurs mois, nos organisations syndicales travaillent ensemble pour alerter et obtenir en urgence de réelles améliorations en termes de créations de postes, de conditions de travail, de revalorisation salariale et de valorisation de nos compétences, de déroulement de carrière... des assistants et assistantes sociales, conseillères et conseillers techniques de travail social. L'abnégation et le sacrifice ont leurs limites !

En 2021, les différents groupes de travail dans le cadre du Dialogue Social et l'audience ministérielle obtenue d'arrache-pied n'ont pas permis d'obtenir satisfaction. Malgré l'engagement plein et entier de nos organisations syndicales dans ces travaux, multipliant les propositions, exprimant les alertes remontées de toute part par nos collègues, le ministère n'apporte rien de concret sur les principales revendications portées unanimement.

Assez de *blabla* ! Les assistants et assistantes sociales, conseillères et conseillers techniques de service social de l'Éducation Nationale sont en première ligne pour permettre à l'école d'être un levier social et un lieu de vie et d'égalités des chances.

Prévenir le décrochage scolaire, contribuer à la protection de l'enfance, prévenir et lutter contre les violences et le harcèlement, favoriser le lien école -famille et soutenir la parentalité, lutter contre les inégalités sociales et favoriser l'accès au droit, contribuer à l'inclusion des enfants et adultes en situation de handicap et aux besoins particuliers, lutter contre la précarité étudiante et la souffrance des personnels... autant de domaines sur lesquels les assistants et assistantes sociales, conseillères et conseillers techniques de service social sont pleinement engagés malgré des moyens très insuffisants.

Nos organisations rappellent que notre profession fait partie des professions très fortement féminisées pour lesquelles le ministère s'est engagé pour des revalorisations salariales dans les protocoles égalité Femmes/Hommes

C'est pourquoi, face à la dégradation criante des conditions d'exercice et la charge de travail exponentielle pour répondre aux demandes tant des élèves, des familles, des étudiants que des personnels, les services sociaux de l'Éducation Nationale réclament les postes, les moyens matériels et les salaires à la hauteur de leur engagement et de leur rôle d'expertise sociale.

Comme dans l'ensemble du champ professionnel du travail social, le malaise est profond !

Les difficultés sont grandissantes : manque d'attractivité et perte de sens !

Acteurs de prévention sociale, c'est parce qu'on donnera aux assistants et assistantes sociales, conseillères et conseillers techniques de service social les moyens d'exercer leurs missions et qu'on reconnaîtra enfin leur expertise de terrain qu'elles et ils pourront contribuer aux enjeux de cohésion sociale.

Du concret tout de suite !

Nous demandons :

Un plan pluriannuel de recrutement pour le service social de la maternelle à l'université permettant à minima de respecter les revendications suivantes :

- ***Pour le service social en faveur des élèves*** : 1 assistant de service social pour 2 EPLE au maximum et des moyens supplémentaires spécifiques pour l'intervention en rep+ et en primaire
- ***Pour le service social en faveur du personnel*** : un taux d'encadrement comparable à la fonction publique interministérielle
- ***Pour le service social en faveur des étudiants*** : 1 assistant de service social pour 5000 étudiants
- ***Pour l'ensemble des services*** :
 - un plan de titularisation pour les contractuelles et la création de postes de titulaires remplaçants
 - des moyens d'encadrement et logistiques (locaux, secrétariat) avec les frais de déplacement correspondants.

L'ouverture de négociations visant la revalorisation des grilles de salaire au niveau de la catégorie A type pour les ASSAE et A+ pour les CTSSAE.

Un déroulement de carrière sur deux grades pour toute et tous avec un taux de promotion permettant que toutes les collègues ASP de catégorie B soient promues au grade 2 de catégorie A. Des perspectives d'évolution de carrières au sein de l'EN

Nos organisations syndicales appellent à une journée de grève massive et inédite le 15 mars, journée internationale du Travail Social, pour qu'enfin les assistants et assistantes sociales, conseillères et conseillers techniques de service social soient vus et entendus !

Contacts pour le SNALC :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, president-national@snalc.fr

Frédéric ÉLEUCHE, secrétaire national chargé des personnels ATSS, personnels-sociaux@snalc.fr